



Communiqué de presse

#Évènement - #QVT - #EnquêtesHarcèlement

EXPOPROTECTION – Paris du 5 au 7 novembre 2024

La FIRPS anime une conférence sur les enquêtes harcèlement dans le cadre du salon Expoprotection

Paris, le 21 octobre 2024 – La FIRPS (Fédération des Intervenants en Risques Psychosociaux), renouvelle son partenariat avec le salon Expoprotection. L'événement international qui regroupe tous les marchés de la gestion des risques qui se tiendra à Paris Porte de Versailles, du 5 au 7 novembre prochains, propose pendant une centaine de conférences et ateliers. Isabelle Tarty, Damien Delvaux et Jean-Christophe Villette, administrateurs de la FIRPS animeront dans ce cadre une conférence le jeudi 7 novembre sur les situations de harcèlement au travail et les enquêtes.

Le monde du travail est aujourd'hui témoin d'une prise de conscience cruciale concernant la prévention du harcèlement moral et sexuel. Alors que les signalements ne cessent d'augmenter, instruire une situation de harcèlement présumé reste une tâche particulièrement complexe et délicate pour les entreprises et les collectifs de travail.

« Soutenir et participer au salon Expo protection, qui valorise l'ensemble des acteurs de la protection des salariés au travail, est l'occasion pour la FIRPS de prendre part à ces réflexions et surtout de témoigner de ce que vivent les 6000 entreprises que ses membres accompagnent pour prévenir les risques psychosociaux, et notamment échanger à propos des nouveaux risques que fait peser le télétravail sur les salariés » souligne François Cochet, Président de la FIRPS.

Jeudi 7 novembre - 15h00 – Espace Conférences 3 : « Le harcèlement au travail, comment éviter et traiter les signalements. »

- Comment réagir face à des allégations de harcèlement ?
- Quels principes méthodologiques dans le cadre d'une enquête harcèlement ?
- Pas de méthodologie unique, mais une stratégie d'enquête et de restitution à définir sur mesure.

La conférence sera animée par **Isabelle Tarty, Vice-présidente de la FIRPS et médiatrice certifiée au sein de l'IAPR, Damien Delvaux, Administrateur FIRPS et Président du cabinet Eléas et Jean-Christophe Villette, Administrateur FIRPS et Directeur général cabinet Ekilibre.**

<fin>

A propos de la FIRPS

La FIRPS (Fédération des Intervenants en Risques Psychosociaux), créée en 2011 et présidée par François Cochet, (groupe SECAFI), compte 21 acteurs, significatifs et reconnus, spécialistes de la prévention des RPS et du management de la QVTC, réunis autour du partage de valeurs fortes pour l'exercice de leur métier. Les 4000 consultants et psychologues accompagnent chaque année plus de 6000 entreprises. La fédération s'est dotée dès sa création d'un code de déontologie qui régit un mode d'exercice commun à ses membres autour du respect d'une éthique partagée. Elle a depuis 2016, publié une série de travaux visant à promouvoir de bonnes pratiques. Ces travaux destinés en priorité aux professionnels en entreprise ou en cabinet, abordent des questions présentes à l'agenda des DRH. Tous sont accessibles en téléchargement gratuit sur le site de la FIRPS - www.firps.org

Suivre l'actualité de la fédération : sur LinkedIn et sur X : @firps_org

20 Cabinets membres de la FIRPS au 1er septembre 2024 : ACTEMS CONSEIL, AGB, APEX-ISAST, ARIANE CONSEIL, AXIS MUNDI, CONOLEDGE. ÉKILIBRE CONSEIL, ÉLÉAS, GAE CONSEIL, GROUPE JLO, IAPR, ICAS FRANCE, IDOKO, PULSO France, QUALISOCIAL, SECAFI, STIMULUS, UMANOVE, USIDE, WORKPLACE OPTIONS.

Contacts médias

Agence Ozinfos - firps@ozinfos.com

Marie-Céline Terré / 06 09 47 47 45 – Zahra Trabelsi / 06 27 26 49 64 - firps@ozinfos.com